VENTES A L'ENCAN.

Sam H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Succession de J. Ward Gurley. No 71 168—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A

Bibliothèque de Lois et Meubles de Bureau.

JEUDI, le 5 mai 1904, 11 heures a.m., à la Bourse d'Encan de Stern, 629 631 rue Commune. (Successeur d'Ed. Curtis).

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A signé le 13 avril 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, et adressé à Sam H. Stern, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 5 mai 1904, à 11 heures a. m., à la Bourse d'Encan de Stern, 629-631 rue Commune—

Un lot de livres incluant les Rapports Fédéraux, les Rapports des Etats-Unis et les Actes de la Louisiane, et un lot de meubles de bureau, incluant chaises, tables, bibliothèque sur pivot, typewriter, etc.

Conditions: Comptant.

SAM H. STERN, Encanteur.

Saunders & Gurley, avocats.
24 av—24—mai—1 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Anna Josephine Michael, femme sole, vs C. A. Donaldson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 16.269—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 12 mai 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Une grande tente de cirque 30 x 75 pieds; Un grand toit circulaire de tente de cirque de 25 pieds de diamètre; Une plaque en cristal de 6'10"x7'2"; Une grande affiche peinte à l'huile 18 x 28 pieds; Une grosse caisse; Deux fourneaux à gazoline et des ustensiles de cuisine, Un jeu d'appareils électriques servant au cirque, Trois rideaux de scène; Deux décors de côté mobiles, Un écran électrique; Un stéréoscope; Des lampes, des couvertures noires, des outils, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus. CHAS. E. KENNEDY, Constable. Julian B. Habans, avocat pour la plaignante.
3 mai—3 8 12.

Levinson and Carey vs Dr Louis Genella.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 10.110—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 12 mai 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Tous les droit, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, Dr Louis Genella, dans l'affaire intitulée Dr Louis Genella vs Cumberland Telephone and Telegraph Co., No 72,292 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans l'affaire ci-dessus.—CHAS. E. KENNEDY, Constable.—Richard et Vidrine, avocats pour les plaignants.
3 mai—3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

John M. Kelly vs Henry Struve et als

PREMIERE COURT DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 17.234—322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti. A toutes les personnes intéressées dans un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 395, borné par la rue Clara, Felicity Road, les rues Willow et St Andre, et formant l'encoignure de la rue Clara et Felicity Road et mesurant 30 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur et façade au Felicity Road de 95 pieds, entre ligne parallèles. Vous êtes par le présent notifié qu'une action "in rem" contre edit lot pour pavage en face du même lot a été enregistré, et vous êtes appelé à comparaître et défendre ladite action dans les quinze jours à partir de cette date. En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau d'office ce 27me jour d'avril 1904. CHAS E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27av—27—mai 1 11

American Brewing Co. vs Mayer et Johns

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 17.001—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, situés No 612 rue Iberville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le 2me district de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1904 à 11 heures a. m. Le contenu d'une buvette, consistant en un lot de liqueurs et vins assortis, chaises, tables, poêle, faïences, miroirs, pendules, "ancre bowl", paravents et un National Cash Register, etc.—Saisie dans l'affaire ci dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. CHAS. E. KENNEDY Constable. Gus Lemley avocat pour la plaignante.
26 av—26—mai 1 5

VENTES A L'ENCAN.

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 535 rue Dorgenois, à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53.757—Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904 et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 10 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Dorgenois, les avenues Broad et Tulane et la rue Gravier, désigné par le numéro quarante sur un plan de P. A. D'Hémécourt, de la date du 10 juillet 1891, et annexé à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire, à la date du 28 octobre 1891, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois sur deux cent quarante et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en un cottage simple, hangar, écurie, etc., d'après le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et les clauses coutumières de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1904 déposant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et payant pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.

WILL. J. MORGAN, Encanteur,
bureau 331 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.
3 av—3 10 17 24—mai 1 8 10

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de receveur, $10,000 de bijoux, marchandises de fantaisie, silent salesmen vitrines, etc. No. 72,764 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 10 mai, 1904, à 11 heures a. m., et continuant chaque jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu sur les lieux, No 933 rue du Canal, entre les rues Dauphine et Bourgogne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de cour signé le 27 avril 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir: Le contenu entier et les installations du magasin bien connu de la "Bourgogne Optical Co". Conditions: comptant, pas de limite. JACQUES BECK receveur. Henry L. Lazarous, avocat pour le receveur.
29 avril 29—mai 1 8 10.

Succession de M. J. Leroy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73.348—Division C—Attendu que Germain Leroy Jr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu M. J. Leroy Jr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat.
29 avril—29—mai 3 8

Friedrichs & Redersheimer.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur à Carrollton

Dans l'affaire de Cora L. Netter vs les mineurs Gerald A. Netter et Bessie A. Netter.

No 73,139 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A l'Enchère Publique.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7me jour d'avril et signé le 13me jour d'avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière, de valeur, ci-après décrites, à savoir—

1° Seize lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Olive (autrefois 15me), Edinburgh et Short, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Olive, et le lot No 15 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Edinburgh. Les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 mesurant 31 pieds de face à la rue Olive sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Edinburg et Short.

2° Vingt trois lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Short (autrefois 15me), Edinburg et Fern (autrefois Washington), et mesurant comme suit, à savoir: les lots 1 à 10, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Olive sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Olive et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Short et Olive. Les lots No 14 à 22, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Fern et Edinburg. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24, tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington) sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour des billets de l'acquéreur, portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication de façon à lier les ventes. Les actes de vente pardevant Arthur B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

J. Paul Hecker.

—o—

Succession de George Fenwick.

No 73,058—Cour Civile de District, Division C

PROPRIETE DU Deuxième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau, No 830 rue Commune, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 25 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11 dans l'ilet 442, borné par l'avenue Ursulines, les rues St John, Rendon, St Philippe et Hagan, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 10 mesurant 40 pieds 3 pouces 6 lignes de face à l'avenue Ursulines, quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St John, sur une profondeur sur le côté du lot No 19 de 103 pieds 0' 2" et 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11, et une largeur dans le fond de 15 pieds 5 pouces; et le lot No 11 mesurant 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face à l'avenue Ursulines sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante, 1904, et faisant un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat.
1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MICHEL MOSES.

No 72,893—Cour Civile de District, Div. C.

PROPRIETE DU DEUXIEME DISTRICT.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau, 830 rue Commune—JEUDI, le 12 mai 1904, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 31 mars 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., située dans le Deuxième District de cette ville, ilet 313, borné par les rues St Philippe, Dumaine, N. Rocheblave et N. Tonti, formant l'encoignure des rues St Philippe et N. Rocheblave, mesurant 43 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe, et 49 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, 87 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à la rue N. Rocheblave, et 87 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté, vers la rue N. Tonti plus ou moins. Ladite portion de terre est maintenant désignée comme lot 5 sur la liste d'assessements.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit d'un an, comme représenté par un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque avec lien de vendeur et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0|0 avec l'encanteur, du prix d'achat, le jour de la vente, et l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, aux frais de l'acquéreur. Wm R. Ker, avocat.
10 av—10 17 24—mai 1 8 12

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

No 4005 rue du Camp entre Constantinople et Marengo.

A L'ENCAN.

No 61.517 Division A, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. SUCCESSION DE Mme ANNA McLEAN GERARD, veuve de Thos H. Howard. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, ledit ordre daté et signé le 12 avril 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique le MARDI, 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et connu comme le No municipal 4005 rue du Camp, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Constantinople et Marengo désigné par le numéro municipal 265, ledit lot désigné par la lettre B de l'ancien ilet No 34 et est composé de partie des lots 21, 22, 23 et 24, et mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent seize pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 24 novembre 1890, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, daté le 6 décembre 1890.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, payer pour l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

J. J. McLouglin, avocat. Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE.
3155-57 RUE N. REMPARTS.
(ILET LOUISA, CLOUET ET ST CLAUDE).
—ET—
DEUX MAISONS SIMPLES.
Nos 3316 ET 3318 RUE BOURGOGNE.
(ILET PIETE, DESIRE ET DAUPHINE)
A L'ENCAN
A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE A MIDI,
MARDI, 24 MAI 1904.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 15 avril 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, dans l'affaire intitulée Succession de George Darsam, dossier No 73 073, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 24 mai 1904, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

A. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Louisa, Clouet et St Claude, commençant à une distance de quatre vingt quatorze pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Louisa et Remparts, et mesurant en mesure américaine trente six pieds quatre pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de

1er Une portion de terre mesurant trente six pieds et quatre pouces de façade à la rue Remparts sur soixante cinq pieds quatre pouces de profondeur, et 2d d'une autre portion de terre immédiatement dans le fond ci dessus et mesurant trente six pieds quatre pouces sur une ligne parallèle à la rue Remparts sur trente deux pieds huit pouces de profondeur sur une ligne prolongée de côté perpendiculaire à la rue Remparts. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 3155 et 3157 rue des Remparts et consistant en un cottage double.

B. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Cinq, de l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Bourgogne, Désiré et Dauphine, sur un plan de C. Giroux, architecte, daté le 14 décembre 1848 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, sous le No 35 de son livre de plans No 5, lequel lot de terre mesurant en mesure anglaise trente sept pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes de profondeur et trente sept pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses ou améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 3316 et 3318 rue Bourgogne et consistant en deux maisons simples.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus de leurs enchères et déposer 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 22 24

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 Rue Melpomène.

A L'ENCAN.

Succession de Joseph C. Raymond.

No 71,930—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 28 mars 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 3 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret (autrefois Jacobs) et Terpsichore, désigné par le numéro huit, sur un plan fait par J. T. Dunbar voyer, le 11 avril 1848, et déposé en l'étude de F. Laton, anciennement un notaire en cette ville. Ledit lot mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son ou sa propre ordre, et par lui ou elle endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1904; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur
Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.

F. A. Lambert, avocat.
2 av—2 3 10 17 24—mai 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE
JOLI COTTAGE DANS UN CHARMANT VOISINAGE.
1516 ARABELLA,
près de l'avenue St Charles,
ET
Un Splendide Lot pour Bâtir sur l'Avenue Washington.
UN LOT D'EFFETS MOBILIERS ET BIJOUX.
A L'ENCAN,
à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à Midi,
MARDI, LE 17 MAI 1904

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division "D". Dossier No 72 860 rendu dans l'affaire de la succession de Mme Mary Farrell Field, femme de Spencer Field, le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, daté et signé le 8 Avril, 1904. Je vendrai la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et la bâtisse qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arabella et Hurst et les Avenues Nashville et St Charles, connu comme l'ilet No 60; le dit lot est désigné par le numéro 3, sur un plan de D M. Brosnan, voyer de ville, daté le 4 mai, 1887, et annexé à l'acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, de la date du 12 septembre 1887, de J. M. Bonner à Mme E. D. Pilcher, et ledit lot mesurant 43' 3" 3''' de face à la rue Arabella sur 120' de profondeur, avec une largeur dans le fond de 43' 1" 6''' et ledit lot commençant à une distance de 89' 10" 6''' de l'encoignure de la rue Hurst. Les améliorations sont connues comme No 1516 rue Arabella.

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Howard et Freret, lequel dit lot est désigné par le numéro 7, et le dit lot par le numéro 20, et le dit lot mesurant 25' de face à la rue Washington, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, et payer pour les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,

Propriété Foncières et Placements. Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.

Branch K. Miller, avocat.
16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot rue Lapeyrouse.

En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 15 avril 1904, in re succession de Jules Lapène, dossier No 26,797, il sera vendu à l'encan JEUDI, le 19 mai 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne—

Un lot de terre (No 32), dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et l'allée Rousselin, mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 125' 11" 4''' de profondeur.

Conditions—Comptant: l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904.

ALBERT PAUL, Encanteur,
336 rue Carondelet.
17 av—17 24—mai 1 8 15 19

E. Randolph Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété des Quatrième et Sixième Districts.

Cinq lots de valeur pour bâtir. Les plus beaux offerts cette saison, formant le coin des rues

BROADWAY et CARROLLTON

—AUSSI—

Le magasin substantiel en briques à deux étages

Nos 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième.

JEUDI, 19 MAI 1904, à midi,

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

In Re Succession de J. Ward Gurley.

No 71,168—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 13 avril 1904 et adressé à E. Randolph Gurley, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut (maintenant Audubon) et Carrollton et les avenues Broadway et St Charles, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 34 de l'ilet No 67 sur un plan lithographié dont il est question dans l'acte de vente ci après mentionné lesdits lots de terre mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4 chacun 30 pieds de face à l'avenue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 34 mesurant 30 pieds de face à la rue Carrollton sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Carrollton, et le lot No 34, contigu et étant borné du côté vers l'avenue Broadway par lesdits lots 1, 2, 3 et 4, acquis le 24 mai 1884, enregistrés dans le livre du bureau des transferts, 118, folio 572.

2° Un certain lot de terre et améliorations dans le quatrième district. Le lot No 9, autrefois No 13 dans l'ilet No 13 (ou No 22) borné par les rues Sixième, Septième, Fulton ou St Thomas et Levée ou Tchoupitoulas et mesurant en mesure américaine comme suit, 55 pieds 8 pouces sur la rue Levée ou Tchoupitoulas, 122 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Sixième, 54 pieds 5 pouces de largeur dans le fond et 110 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du coté supérieur le divisant du lot No 8; acquis le 12 mai 1886, enregistré dans le livre du bureau des transferts No 120, folio 800.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques bien construite à deux étages, désignée par les Nos municipaux 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième et est divisée au rez-de-chaussée en deux magasins. Le tout bien situé à proximité du commerce d'exportation et du "Belt Track de l'Ill. Central R. R."

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billets du vendeur garantis par les clauses usuelles de sécurité et portant sept pour cent d'intérêt par an. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur,
727 rue Commune.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale DE CHOIX,

Encoignure des rues Canal et Front.

SUCCESSION DE PEREGRINO AVENDANO.

No 61.515—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, 11 mai 1904, à midi, il sera vendu à l'encan à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre Carondelet Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 avril 1904, la propriété décrite qui suit:

Un lot de terre avec les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Canal ou Commune 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages en briques. La propriété est vendue sujet au bail expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de sept pour cent par an de la date de l'adjudication; lesdits billets devant être garantis par privilèges du vendeur et toutes autres garanties usuelles contenues dans les actes de vente et d'hypothèques, incluant 5 pour cent pour frais d'avocat, en cas de procès les taxes de 1904 doivent être assumées par l'acheteur au-dessus et en plus du prix de l'achat, et devra déposer dix pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acheteur.

Denègre, Blair et Denègre, avocats.
10 av—10 17 24—mai 1 8 11

Jas. A. Brennan

—o—

Annonce judiciaire—Terre de valeur à West Carroll—Succession de J. A. C. Wadsworth—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 48.526.

Devant être vendu à l'enchère publique, LUNDI 9 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 723 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 5 avril 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre dans la paroisse Ouest Carroll, décrite comme le East 1|2 of Section 4 Township 20 N. R. 9. Conditions, comptant. Les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur, dix pour cent de dépôt au moment de la vente. Chas. Louque, avocat.
9 av—9 16 23 30—mai 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District

L. C. Spencer vs L. Brocard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,993—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Elmira, les rues Eliza et Alix: ladite portion de terre est composée de tout le lot No 19 et de la moitié contigue du lot No vingt-huit, et mesurant quarante sept pieds quatre et demie pouces de face à l'avenue Elmira sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm Andrew Collins, avocat pour le plaignant.
2 av—2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue Clara, entre les rues Poydras et Lafayette.

Mlle Elizabeth Dougherty vs Mme Rosaline Kelly, femme de John P. Cousins, et Joseph M. Cousins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,473—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Magnolia et Clara, désigné par le No 14 sur un plan fait par L. H. Pilié, daté le 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Clara sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Hero, avocat pour la plaignante
2 avril—2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de lots de terre de valeur du Deuxième District.

S. D. Moody and Company Limited vs Young Pelican Mutual Benevolent Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60.657—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Lopez, Salcedo et la Promenade Carondelet, étant les lots Nos un et deux faisant face à la rue Lopez, mesurant ensemble cinquante et un pieds trois pouces et trois lignes plus ou moins de façade à la rue Lopez sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces; et le lot No dix faisant face à la rue Salcedo mesurant trente cinq pieds plus ou moins de façade à la rue Salcedo sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
29 avril—29 30—mai 6 13 20 27—juin 2

AVIS AUX CREANCIERS.

Immanuel Presbyterian Church, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,739—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Duncan Jones, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Buck, Walshe & Buck, avocats.
4 mai—4 8 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Marie Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 791—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine McIntyre, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats.
27 av—27—mai 1 6.

Succession de Thomas Gilmore et Elizabeth A. Gilmore sa femme, Consolidée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Nos 31 914 et 72.532—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph C. Gilmore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
29 avril—29—mai—3 8.

Succession de Mme Catherine Johnson, veuve de Paul Chapman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,835—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Eugene M. Fox, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Albt Voorhies et J. J. O'Connor, avocats.
29avril—29—mai 3 8

Succession de Mme Lillie M. Jones, Veuve de J. K. Benjamin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 61 513—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. Oldstein et Solomon Marx, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn et Fred C. Marx, avocats
29 avril—29—mai—3 8.

Succession de David Barry

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73 054—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Haggerty, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.
30 avril—30—mai 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Granulateur et Accessoires de Valeur, etc.

Bodenheimer and Brother vs Drewes and Harvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70 434—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 9 mai 1904, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 3011 rue Nord Peters.

Une machine à granuler ou granulateur, ensemble avec toutes les courroies, poulies et autres installations, etc. ci-dessus y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Clegg & Quintero, avocats pour les plaignants.
28 avril—28—mai 4 9.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un "Ten-Pin Alley" (Jeu de Quilles), Meubles de Bureau, Cash Register, etc.

De Soto Building Co. Lim'd vs W. T. Hicks et T. J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,447 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 11 mai 1904, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au rez de chaussée des lieux Nos 225, 227 et 229 rue Baronne—

Tout et particulièrement les installations, paraphernalia, balles, etc., d'un "Ten Pin Alley" (6 alleys). Aussi un lot de meubles de bureau, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Un Cash Register.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats pour la plaignante.
30 avril—30—mai 1 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 426 rue Webster.

John McGuire vs Margaret Durgin, femme de Charles Durgin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,124 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, communément connu comme Alger, dans l'ilet borné par les rues Webster, Wagner (autrefois Washington), Alix et Eliza et connu comme l'ilet No 73, ledit lot est désigné comme lot No 7 et mesure trente-un pieds neuf pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de cent vingt-deux pieds huit pouces et trois lignes sur le côté du lot No 6 et cent vingt-deux pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot No 8. Acquis par la défenderesse par achat de John McGuire, d'après acte pardevant R. P. Upton, notaire, le 17 août 1899. (Titre enregistré dans le Bureau des Aliénations livre 174, fo 635.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

T. B. Walker, avocat pour le plaignant.
23avril—23 26 29—mai 6 13 20 26

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.......$3 00
Six Mois....... 1 50
Quatre Mois....... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville